



HAL
open science

Les inscriptions de Germigny et la production épigraphique de Théodulf d'Orléans

Cécile Treffort

► **To cite this version:**

Cécile Treffort. Les inscriptions de Germigny et la production épigraphique de Théodulf d'Orléans. Bulletin du Centre d'études médiévales d'Auxerre, 2019, Germigny, un nouveau regard, Hors-série n° 11, 16 p. 10.4000/cem.16066 . halshs-02134075

HAL Id: halshs-02134075

<https://shs.hal.science/halshs-02134075>

Submitted on 20 May 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Les inscriptions de Germigny et la production épigraphique de Théodulf d'Orléans

Cécile Treffort



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/cem/16066>
DOI : 10.4000/cem.16066
ISSN : 1954-3093

Éditeur

Centre d'études médiévales Saint-Germain d'Auxerre

Référence électronique

Cécile Treffort, « Les inscriptions de Germigny et la production épigraphique de Théodulf d'Orléans », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre | BUCEMA* [En ligne], Hors-série n° 11 | 2019, mis en ligne le 09 avril 2019, consulté le 03 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/cem/16066> ; DOI : 10.4000/cem.16066

Ce document a été généré automatiquement le 3 mai 2019.



Les contenus du *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre (BUCEMA)* sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International.

Les inscriptions de Germigny et la production épigraphique de Théodulf d'Orléans

Cécile Treffort

1 Les inscriptions visibles dans l'oratoire de Germigny comptent parmi les pièces les plus essentielles pour l'attribution chronologique de l'édifice au début du IX^e siècle, pour la confirmation de l'identité de son commanditaire, à savoir Théodulf d'Orléans, et pour l'interprétation de son décor d'abside.



2 Pourtant, celle qu'on peut lire sur le linteau de la porte latérale, qui rappelle le souvenir de Théodulf, est de facture clairement moderne ; sur l'un des deux tailloirs de chapiteau à l'entrée du chœur, la partie qui porte la date de 806 est réputée fausse depuis longtemps ; quant à la troisième, qui accompagne la représentation de l'arche d'alliance sur la mosaïque orientale, nous avons aujourd'hui l'assurance qu'elle a été très largement restaurée au XIX^e siècle.

3 C'est dire combien la tradition épigraphique, à Germigny, est fragile, alors que l'enjeu des informations qu'elle est supposée transmettre est important. Même si quelques travaux ont déjà été consacrés aux inscriptions encore visibles sur place¹, il apparaissait donc nécessaire, dans le cadre d'une nouvelle étude scientifique de l'édifice, de reprendre intégralement le dossier, en associant dans une même approche critique les observations de terrain, une analyse historiographique et une mise en perspective historique de ces textes.

L'inscription de dédicace

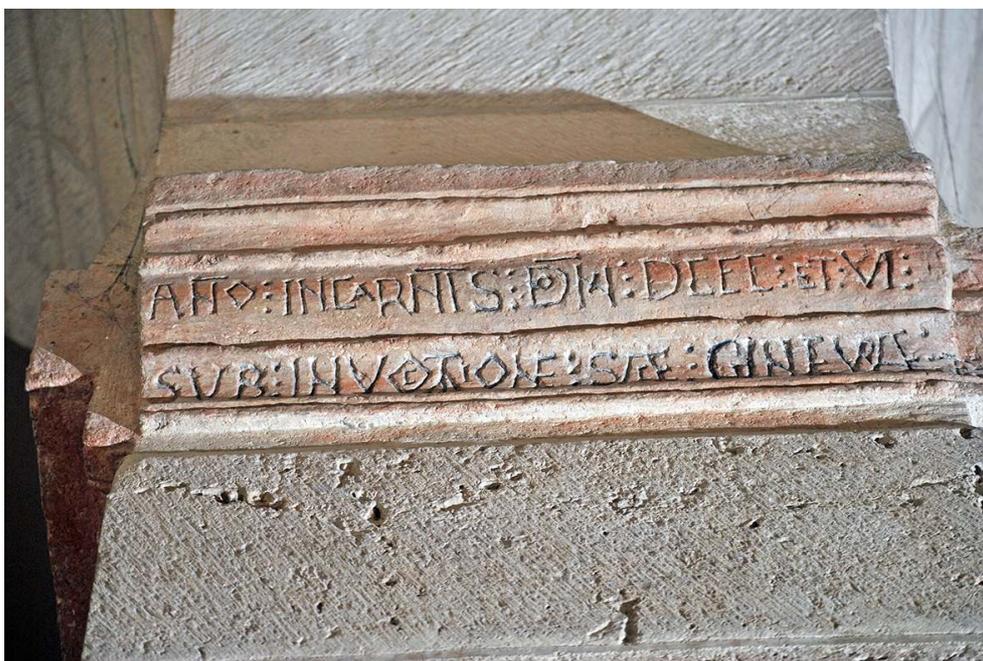
- 4 Pour les historiens d'art, l'inscription visible au sommet de deux piliers à l'entrée du chœur est particulièrement précieuse, car elle est censée donner la date de la dédicace (jour, mois et année) et le vocable de l'église. Sur le tailloir nord du chapiteau sud à l'entrée du chœur, on lit en effet (fig. 1) : *III no(nas) jan(uarii) dedicatio hujus aeccl(es)iae*. [Le trois des nones de janvier, dédicace de cette église.]

Fig. 1 – Germigny, inscription de dédicace



Cl. CIFM/V. Debais

- 5 Sur les tailloirs nord-ouest du chapiteau nord à l'entrée du chœur, se développe un texte complémentaire (fig. 2 et 3) : *An(no) incar(natio)nis Do(mi)ni DCCC et VI // sub invoc(a)tionē s(anct)ae Genevæ et / s(an)ct(i) Germini*. [L'an de l'incarnation du Seigneur huit cent et six, sous l'invocation de sainte Geneviève et saint Germain.]

Fig. 2 – Germigny, fausse inscription de dédicace, 1^{re} partie

Cl. CIFM/V. Debais

Fig. 3 – Germigny, fausse inscription de dédicace, 2^e partie

Cl. CIFM/V. Debais

- 6 Séparées topographiquement, les deux parties le sont aussi du point de vue de leur tradition et de leur authenticité, la première seule étant originale, la seconde étant, selon toute probabilité, un faux réalisé au moment de la restauration.

L'inscription authentique : jour de la dédicace

- 7 La partie qui précise le jour de la dédicace, le 3 des nones de janvier – soit, selon le calendrier romain, le 3 janvier –, est connue depuis au moins la première moitié du XVIII^e siècle, citée textuellement par le mauriste Dom Chazal en 1733². D'un point de vue paléographique, elle présente une majorité de lettres capitales romaines associées à quelques onciales – le premier U de *hujus* – et carrées – les trois C de *dedicatio* et *aeccliesiae* – ainsi qu'à l'usage d'abréviations et de conjonctions, renvoyant à une période haute. Irrégulière et gravée de manière simple, à l'instar de nombreuses inscriptions dites de dédicace³, elle est difficile à attribuer avec une absolue certitude à l'époque de Théodulf. Elle pourrait être associée à la restauration de l'église et à l'installation sur place des moines de Saint-Benoît sous l'abbatit d'Hugues (1060-1067), épisode rapporté par André de Fleury dans son livre VI (c. 13) des *Miracles de saint Benoît*⁴, voire à une autre date intermédiaire correspondant à un événement inconnu. Sur des critères paléographiques, en particulier la présence du O en losange et des lettres carrées, Paul Deschamps, en 1926, l'attribuait par exemple au X^e ou au début du XI^e siècle⁵. Malheureusement, l'épigraphie n'étant pas une science exacte, en l'absence de critères paléographiques déterminants, il est plus prudent de laisser la porte ouverte, pour l'instant, à chacune de ces hypothèses.
- 8 L'église étant initialement dédiée au saint Sauveur – comme le montrent l'inscription de l'abside⁶, le *Catalogue des abbés de Fleury*⁷ et André de Fleury dans sa *Vie de Gauzlin*⁸ ou dans ses *Miracles de saint Benoît*⁹ –, puis, à l'époque moderne, à la Sainte Trinité¹⁰, le 3 janvier ne peut pas correspondre à la fête du saint patron. Or, pour procéder à une solennité comme la dédicace de l'église, on a vraisemblablement choisi un dimanche, ce qui implique que l'année concernée a dû débuter un vendredi, soit, selon le comput ecclésiastique, qu'elle soit marquée de la lettre dominicale F. Si on se réfère aux tables chronologiques de référence¹¹, on en compte trois (799, 810 et 816) sous l'épiscopat de Théodulf, et deux (1062, 1068) sous l'abbatit d'Hugues, ce qui ne fait que modestement avancer l'enquête. En revanche, il est à peu près certain que cette date du 3 janvier, qui correspond, dans les martyrologes, à la fête de sainte Geneviève, dont le destin est lié à celui de saint Germain d'Auxerre¹², a inspiré l'adjonction d'un vocable erroné dans la seconde partie de l'inscription, inventée, quant à elle, au moment de la restauration.

L'inscription fautive : millésime de dédicace et vocable de l'église

- 9 Le 5 février 1847, l'architecte Charles-François Vergnaud-Romagnesi annonce à la *Société royale des sciences, belles lettres et arts* d'Orléans la découverte faite dans l'église de Germigny par le restaurateur Théodore Chrétin¹³ d'une inscription située à la base de la mosaïque absidale, et d'une autre, présente sur un pilier, qui donne la date de 806, octroyant à l'édifice un caractère tout à fait exceptionnel :
- Si l'on admet avec nous, écrit-il, que cette inscription non douteuse n'a pas été gravée par les moines de Saint-Benoît dans un temps reculé, mais qui serait postérieur à 806, on aura la conviction que cette portion de l'église de Germigny est d'une date si reculée que nous ne connaissons en France aucune église chrétienne qui puisse lui disputer la priorité d'existence¹⁴.
- 10 Cette remarquable découverte intervient toutefois quelques années seulement après deux polémiques ayant mis aux prises C.-F. Vergnaud-Romagnesi avec le monde scientifique orléanais, en particulier avec Anatole du Faur de Pibrac¹⁵, autour de questions

épigraphiques. La première, portant sur l'interprétation fantaisiste d'une inscription du porche de Saint-Benoît-sur-Loire, monument célèbre à l'échelle nationale, qui avait suscité une réfutation vigoureuse de son adversaire¹⁶, fut relayée à Paris, tant dans le milieu érudit que littéraire¹⁷ : la *Revue des deux mondes* en avait même fait le modèle de la médiocrité locale, montrant « ce que devient parfois l'érudition de la province quand elle se laisse égarer, comme il arrive souvent, par l'amour du grand style et des découvertes inattendues¹⁸ ». La seconde, née de l'appropriation par C.-F. Vergnaud-Romanesi du relevé fautif et incompréhensible d'une inscription présente sur la cloche de l'horloge de Beaune-la-Rolande¹⁹, dépassa aussi les frontières régionales par l'implication d'Éloi Johanneau, membre de la *Société des antiquaires de France*²⁰.

- 11 Peut-être la personnalité du découvreur, qui s'était déjà illustré comme faussaire à Toulouse quelques années auparavant et dont le rôle majeur dans la falsification ne fait aujourd'hui plus aucun doute²¹, a-t-elle également suscité quelque méfiance dans le milieu local. On ne s'étonnera donc pas de ce que la *Société royale des sciences, belles lettres et arts*, dont le comte de Pibrac était membre, ait jugé utile d'envoyer une commission sur place, chargée de vérifier l'existence et le contenu des inscriptions ; toutefois, elle ne semble pas en avoir remis en cause l'authenticité²². Pourtant, presque aussitôt après sa découverte, des doutes surgissent, et non des moindres : Didron, dans les *Annales archéologiques* de 1847, s'en fait écho en ces termes :

Cette inscription ne paraît pas ancienne. Un millésime de cette époque serait un fait unique jusqu'à présent, et dont on ne saurait trop se défier. Des personnes qui ont vu Germigny, notamment M. Mérimée et M. le baron de Guilhermy, affirment que les caractères de cette inscription n'ont peut-être pas plus de cent ans²³.

- 12 Après Prosper Mérimée en 1849²⁴, puis Robert de Lasteyrie entre 1887 et 1912²⁵, c'est au tour de Jacques Soyer, archiviste du Loiret, de s'attaquer à l'authenticité de l'inscription. En 1922, sa présentation au Congrès des Sociétés savantes de Marseille et l'article approfondi qui en est issu prouvent de manière irréfutable, grâce à un faisceau d'éléments convergents, qu'il s'agit bel et bien d'un faux, réalisé pendant les travaux de restauration de l'église²⁶. Cet article, très solidement argumenté, est assez convaincant pour avoir été relayé rapidement auprès de la communauté scientifique, d'abord par F. Deshoulières dans le *Bulletin monumental*²⁷, puis surtout par un remarquable repentir de la *Revue archéologique* – qui avait publié la pseudo-découverte de 1847 –, rédigé de la main même de Salomon Reinach :

Dans cette Revue (15 avril 1847), un archéologue orléanais, qui paraît avoir été un peu charlatan, un peu larron, publia pour la première fois une inscription qu'il disait avoir découverte sur le pilier nord-est de l'église carolingienne de Germigny-des-Prés. [...] Mérimée et d'autres eurent des doutes. [...] M. Jacques Soyer, archiviste du département du Loiret, a porté le coup de grâce à un faux grossier dont Quicherat et bien d'autres archéologues ont été dupes. Sa démonstration est excellente, sans réplique. [...] Comme une vieille dame confessant une erreur de jeunesse, la Revue exprime ses regrets d'avoir inséré, il y a soixante-dix-huit ans, l'article de Vergnaud-Romanesi²⁸.

- 13 Outre le fait que cette partie de l'inscription, contrairement à celle qui évoque le jour et le mois de la dédicace, n'est jamais mentionnée dans les documents anciens, on notera, parmi les arguments avancés par J. Soyer en 1923, plusieurs traits épigraphiques que la recherche actuelle continue à considérer comme indices de fausseté²⁹ : la forme des lettres qu'A. Jacob qualifie en 1847 de « rhoniques »³⁰, sans doute à cause du caractère anguleux de certaines d'entre elles, les enclavements et entrelacements, et la séparation systématique des mots par trois points verticaux, qui rappellent le XII^e, voire le XIII^e,

plutôt que le IX^e siècle ; les abréviations INCARNIS pour *incarnationis*, DONI plutôt que DNI pour *Domini*, SCT au lieu de SCI pour *sancti*, assez étonnantes ; l'expression de la date par année de l'incarnation, qui serait la plus ancienne connue à ce jour pour une inscription lapidaire ; la graphie de *aecclisiae*, avec une diphtongue en début de mot qui n'est jamais usitée à l'époque carolingienne, ou encore la présence du mot *et* entre les centaines (DCCC) et les dizaines (VI). À cela on peut ajouter l'absence, dans toute la documentation ancienne concernant le site, du vocable de Saint-Germain ou de Sainte-Geneviève pour un édifice dédié à l'origine au Sauveur ou, un peu plus tard, à la Sainte-Trinité, et les formes *sancti Germini* et *sanctae Ginevrae*, sans équivalent connu.

- 14 Toutefois, malgré la fausseté désormais avérée de l'inscription et la ferme conclusion de J. Soyer, selon lequel « aucun document authentique et contemporain n'indique que la dédicace de la basilique de Théodulf ait eu lieu en 806³¹ », cette mention reste omniprésente dans les travaux des historiens d'art. Même si un graffiti a pu, selon Jean Hubert³², être à l'origine du faux, le plus prudent est désormais d'abandonner cette date précise pour ne garder qu'une fourchette chronologique correspondant à l'activité constructrice de Théodulf à Germigny, corroborée, quant à elle, par les deux autres inscriptions, en vers, connues pour l'édifice.

Les *carmina epigraphica* de Théodulf

- 15 À l'instar d'autres poètes carolingiens, Théodulf s'est adonné au genre des *carmina epigraphica*, dans une proportion certes moindre que certains de ses contemporains³³, mais respectable tout de même. Parmi ces poèmes épigraphiques, on compte quelques épitaphes et, surtout, des inscriptions destinées à des autels ou des monuments, parmi lesquels ceux de Germigny.

Les épitaphes

- 16 Les épitaphes versifiées composées par Théodulf sont rares et, au nombre de trois, concernent des personnages particulièrement importants, liés d'une manière ou d'une autre à Charlemagne. La première est celle de la reine Fastrade, décédée en 794 et inhumée à Saint-Alban de Mayence. Connue par un manuscrit tardif de Würzburg³⁴, publiée à de multiples reprises, sa teneur est la suivante :

Ici reposent les membres de l'illustre reine Fastrade,
Que la froideur de la mort cueillit en pleine floraison,
Épouse noble par le mariage avec un homme puissant,
Mais plus noble encore par un céleste mariage.
Reste la meilleure part de son âme, le roi Charles lui-même ;
Que Dieu, dans sa bonté, lui accorde encore un long temps³⁵.

- 17 Cette épitaphe, dont la composition paraît classique à première vue, se termine de manière assez originale, qualifiant son époux, le roi Charles, de « meilleure part de son âme », expression que l'on trouve également chez Alcuin³⁶, mais qui fait peut-être ici référence à la réputation de cruauté de la reine, deuxième épouse de Charlemagne. Toutefois, l'image négative transmise entre autres par Éginhard³⁷ est contrebalancée par d'autres témoignages, dont celui de Charles lui-même, qui la qualifie de *dilecta nobis et valde amabilis conjuga nostra*³⁸ ; plusieurs études récentes consacrées à Fastrade insistent d'ailleurs sur son influence politique, mais également sur la force du lien qui l'unissait à

son époux. Selon J. Nelson, ce serait même par égard pour elle que Charlemagne convoqua à Francfort, où elle se trouvait, malade et à l'article de la mort³⁹, le célèbre concile de 794 qui traita des deux graves questions de l'hérésie adoptionniste et de la querelle des images, et où, rappelons-le, Théodulf était présent.

- 18 La deuxième épitaphe est dédiée à Helmengaud, comte palatin proche de Charlemagne, mentionné comme *missus* impérial dans les *Annales de Lorsch* – mission à Constantinople auprès de l'impératrice Irène en 802⁴⁰ – et les lettres de Léon en 808⁴¹. Transmis dans un manuscrit du XI^e siècle à la suite du poème sur la procession du Saint-Esprit de Théodulf et avant les *Annales royales*⁴², il associe éloge et *planctus* à la manière des autres poèmes funéraires carolingiens⁴³, mais on y trouve aussi, dans les premiers vers, la célébration de son rôle éminent auprès de Charlemagne :

Ici repose en terre Helmengaud, noble héros,
Lui qui fut toute la gloire et la parure de la patrie,
Comblé de richesses, brillant d'intelligence et de noblesse,
Orné de tout bien et de bonnes mœurs,
Puissant par le conseil, heureux dans les armes, redoutable par la force,
Pénétré des lois, puissant par la parole et les actes.
En effet, il fut ici préfet à la cour palatine,
Alors que le pieux Charles régnait avec sérénité⁴⁴.

- 19 Les quatre premiers distiques – presque un tiers du poème – dressent du défunt le portrait d'un héros et soutien actif de la politique de Charlemagne. C'est également le cas du troisième personnage qui a bénéficié d'un poème funéraire à vocation épigraphique, le pape Hadrien I^{er}, mort en 795⁴⁵. Cependant, même s'il se présente comme une épitaphe à part entière, destinée à être placée sur le tombeau du pontife, il a de fortes chances de n'avoir jamais été gravé, puisque la version lapidaire aujourd'hui encore conservée à Saint-Pierre de Rome a été rédigée par Alcuin⁴⁶. On peut enfin signaler, pour mémoire, le *titulus* et l'*epitaphium* métriques étudiés et traduits par René Louis⁴⁷, rédigés en l'honneur de Théodulf plusieurs années après sa mort, et dont on ne peut donc attribuer la composition au défunt lui-même.

Les inscriptions monumentales

- 20 Si l'on excepte les épitaphes dont nous venons de parler et une inscription pour une Bible, qui célèbre l'éclat de l'or, de l'argent et des pierreries insérées par Théodulf sur le plat de couverture⁴⁸, l'ensemble des inscriptions concernent des bâtiments, en particulier des églises, des autels et divers aménagements monumentaux.
- 21 Trois d'entre elles ont été prévues pour l'église du monastère de Saint-Quentin-en-Vermandois, relevée de ses ruines par Fulrad au début du XI^e siècle. L'édition de Sirmond⁴⁹, sur laquelle, en l'absence de manuscrit conservé, s'est fondé Ernst Dümmler, fait précéder les poèmes d'un titre évoquant leur écriture en lettres d'or sur des *tabulae*⁵⁰. En plus de la présence du corps de saint Quentin, ces *carmina* citent explicitement l'édifice reconstruit par Fulrad sous les termes d'*aula*, *templum* ou *domus*. Lorsqu'au siècle suivant, Folcuin, dans ses *Gesta* des abbés de Lobbes, rappelle la parenté entre Fulrad et Charlemagne, en prenant pour preuve la première inscription de Saint-Quentin, il la dit inscrite « sur le mur de la tour de l'église⁵¹ ».
- 22 Un autre poème, intitulé *In sepulcro sancti Nazarii*⁵², a été attribué par Sirmond à l'abbaye de Lorsch, où, selon le témoignage de Paul Diacre, les reliques avaient été envoyées vers

765 par le pape à Chrodegang, futur évêque de Metz⁵³. Il est possible que cette inscription ait été rédigée à l'occasion de la dédicace de la nouvelle église et de la translation des reliques réalisées par Lull, l'archevêque de Mayence, en 774, en présence de Charlemagne⁵⁴.

- 23 C'est toutefois surtout pour des édifices orléanais que Théodulf composa des *tituli*. L'un d'entre eux, pour un autel dédié à saint Aignan⁵⁵, a suscité plusieurs hypothèses pour son attribution précise : une église locale, Saint-Aignan-des-Gués – aujourd'hui commune de Bray-Saint-Aignan – ou Saint-Aignan-le-Jaillard dans le Loiret pour l'abbé Baunard⁵⁶, la cathédrale d'Orléans pour Ernst Dümmler⁵⁷, plus sûrement la basilique suburbaine Saint-Aignan, dont Théodulf fut abbé⁵⁸, hypothèse retenue par Jean-Charles Picard⁵⁹. La teneur du poème rappelle singulièrement un de ceux présents à Germigny :

Cet autel, O Dieu tout-puissant, moi, Théodulf, je l'ai orné pour toi :
Roi Dieu soit favorable à mes vœux.
Toi qui le vois, qui que tu sois, et toi, Aignan, très saint prélat,
Je t'en prie, souviens-toi de moi, si petit⁶⁰.

- 24 Plusieurs autres pièces sont destinées à des édifices orléanais. C'est le cas du poème intitulé *In xenodochio*, composé de dix distiques, dont le dernier célèbre la mémoire du fondateur de l'hospice, Théodulf lui-même :

Toi qui pénètres en ce lieu, je t'en prie, rappelle-toi Théodulf,
Qui construisit cette demeure avec l'aide de Dieu⁶¹.

- 25 D'autres ont été parfois attribués au complexe palatial de Germigny⁶², en particulier les longs poèmes destinés à accompagner deux ensembles peints dans une salle à manger, représentant respectivement un arbre allégorique des sept arts libéraux⁶³ et une mappemonde⁶⁴. On peut également signaler l'inscription *Super januam*⁶⁵ ouvrant vers un espace d'accueil des indigents, peut-être un réfectoire, celle pour une coupe⁶⁶, dont les deux distiques suggèrent un usage de table plutôt que liturgique, ou encore celle pour un siège épiscopal⁶⁷, dans une salle d'audience où l'évêque rendait justice. Cependant, il n'existe aucune raison objective pour attribuer cet ensemble épigraphique à Germigny plutôt qu'à une *domus* épiscopale au cœur de la cité d'Orléans⁶⁸. On remarquera, en outre, que tous ces textes, transmis uniquement par l'édition de Sirmond, ont dû bénéficier d'une tradition manuscrite complètement différente des deux textes encore visibles à Germigny. Or, la présence de ces derniers dans l'édifice actuel et, surtout, leur mention dans des manuscrits médiévaux prouvent qu'ils étaient bien destinés à Germigny.

Les inscriptions versifiées de Germigny

- 26 De fait, les deux inscriptions versifiées qu'on peut voir actuellement dans l'oratoire de Germigny, l'une au-dessus de la porte d'entrée latérale, l'autre à la base de la mosaïque absidale, qui mentionnent toutes deux le souvenir de Théodulf, n'ont été signalées par Ernst Dümmler qu'en note dans les *Monumenta Germaniae Historica*⁶⁹. Pourtant, ce sont les seules qu'une tradition ancienne incontestable rattache au site.

L'inscription du clocher (aujourd'hui linteau de la porte latérale)

- 27 Au-dessus de la porte méridionale, à l'extérieur, on peut aujourd'hui ainsi lire, peint à même la pierre du linteau, le texte suivant (fig. 4) :

*Haec in honore Dei Theodulfus templa sacravi
 Quae dum quisquis adis, oro, memento mei.
 Moi, Théodulfe, j'ai consacré ce temple en l'honneur de Dieu.
 Qui que tu sois, toi qui viens ici, je t'en prie, souviens-toi de moi.*

Fig. 4 – Germigny, inscription moderne sur le linteau de la porte latérale



Cl. CIFM/C. Treffort

- 28 Si l'on peut aisément reconnaître une facture moderne, tant par la technique utilisée que par la graphie, le texte relève, en revanche, d'une tradition qui remonte sans conteste à l'époque carolingienne. Ce distique ne se distingue en rien des autres productions épigraphiques monumentales de Théodulf, qui associe en général le rappel de son action constructive ou dédicatoire à une demande de prière pour sa mémoire. Surtout, on a la preuve de son existence dès la fin du x^e siècle grâce à Létald de Micy, qui l'évoque dans ses *Miracles de saint Maximin* :

Alors, l'évêque Théodulf, entre autres œuvres, a édifié dans la villa appelée Germigny, une basilique qui, d'une admirable exécution, est comparable à celle qui a été construite à Aix, et dans laquelle il a inscrit de façon élégante le souvenir de lui-même par ces vers : « Ce temple, je l'ai consacré en l'honneur de Dieu, moi Théodulf : toi qui y pénètres, qui que tu sois, je t'en prie, aie une pensée pour moi⁷⁰ . »

- 29 On remarquera que le texte exprime le terme de *templum* au pluriel, qui semble toutefois n'être qu'un artifice de poète, destiné à faire entrer la désignation de l'édifice dans les contraintes de la métrique, plutôt que la preuve de l'existence de plusieurs édifices de culte dans le complexe palatial de Germigny. Quoi qu'il en soit, l'existence de ce texte est avérée dès le x^e siècle, et sa proximité stylistique avec les autres poèmes de Théodulf permet de lui en attribuer sans hésitation la paternité.
- 30 Un texte un peu plus tardif, le *Catalogue des abbés de Fleury*, vraisemblablement rédigé au début du XII^e siècle⁷¹, précise même quelles étaient sa forme et sa localisation précises à ce moment-là : *Porro in matherio turris e qua signa pendebant, huiuscemodi versus argenteo colore expresso : Haec in honore Dei...* On retiendra surtout la mention d'une « couleur » argentée,

qui n'est pas sans évoquer certaines tesselles de la mosaïque de l'abside, et le fait que cette inscription était associée au clocher, tour-porche ou tour-lanterne selon les chercheurs. La comparaison établie par Létald de Micy avec le palais d'Aix a suggéré, notamment, que l'inscription ait été située non pas sur la charpente, comme certains chercheurs l'ont avancé, mais sur un bandeau de mosaïque courant au-dessus d'arcades supportant la base d'une coupole⁷². Ce témoignage, qu'on trouve notamment dans un manuscrit provenant de Fleury⁷³, est tardif, et on ne peut exclure entièrement que l'auteur du *Catalogue* ait vu une inscription déjà restaurée, par exemple au moment de l'installation des moines. Toutefois, les solutions les plus simples sont parfois les meilleures, et rien n'interdit de penser que Théodulf a fait réaliser, à la base de la coupole surmontée par le clocher, au centre de l'édifice qu'il avait consacré, peut-être au-dessus de l'autel, une inscription monumentale en mosaïque célébrant son œuvre et sa mémoire, répondant à celle de l'abside.

L'inscription de l'abside

- 31 La dernière, et sans doute la plus célèbre inscription de Germigny, est celle qu'on trouve en dessous de l'Arche d'Alliance représentée au cul-de-four de l'abside orientale, les lettres étant réalisées en tesselles d'argent sur fond bleu dans une sorte de banderole aux extrémités tréflées se développant sur 5,75 m de long et 17 cm de hauteur. Si la mosaïque fut découverte en 1841 après dégageant du badigeon qui la recouvrait, il fallut attendre 1847 pour que soit repérée l'inscription elle-même, presque illisible, comme en témoigne Didron :

La partie inférieure de la mosaïque se compose d'une bande horizontale formée de cubes bruns et argentés, qui ne semblent dessiner que quelques arabesques irrégulières. L'artiste à qui avait été confiée sa restauration, en la débarrassant complètement du badigeon qui la couvrait y distingua clairement des caractères romains ; il put même assembler le mot *Theodulphum* et quelques autres ; mais l'interprétation complète de l'inscription lui sembla impossible⁷⁴.

- 32 Plusieurs chercheurs se penchent alors sur la question, proposant diverses lectures, plus ou moins erronées⁷⁵. C'est finalement la découverte du manuscrit de Dom Chazal et de la copie du *Catalogue* qui lève les derniers doutes, permettant de compléter le texte lors de la campagne de restauration engagée sous la direction d'Albert Delton. L'analyse fine de la composition des tesselles menée par Line Van Meersch a récemment montré que la plupart d'entre elles ont été soit ajoutées, soit remplacées à cette occasion : on peut donc continuer à considérer cette inscription comme très fortement restaurée⁷⁶, ce qui limite la confiance qu'on peut accorder à une datation paléographique, d'autant que les possibilités de comparaison sont restreintes. Tout au plus peut-on signaler qu'elle se distingue nettement de celle de la mosaïque visible dans la crypte archéologique de la cathédrale d'Orléans (fig. 5), aujourd'hui considérée comme mérovingienne⁷⁷, même si elle fut attribuée par son inventeur à l'époque de Théodulf (fin du VIII^e-début du IX^e siècle)

⁷⁸.

Fig. 5 – Orléans, cathédrale, mosaïque mérovingienne



Cl. CIFM/J.-P. Brouard

- 33 À Germigny, des capitales romaines terminées par des empattements, l'usage d'une abréviation signalée par un tilde droit (*sanctum*) et une écriture en *scripta continua*, sans séparation des mots ni ponctuation, ne contredisent pas une datation du début du IX^e siècle. Il est donc fort probable que, malgré des matériaux datant dans leur grande majorité du XIX^e siècle, l'inscription présente sur la mosaïque absidale de Germigny soit conforme, dans son contenu comme dans sa forme graphique et littéraire, à celle composée par Théodulf et mentionnée dès le XII^e siècle dans le *Catalogue des abbés de Fleury* (fig. 6 et 7) :

Oraclum s(an)c(tu)m et cerubin hic aspice spectans

Et testamenti en micat arca Dei.

Haec cernens precibus que studens pulsare Tonantem

Theodulfum votis jungito quoeso tuis.

Regarde et contemple ici le propitiatoire saint et les chérubins

Voilà que brille l'Arche de l'Alliance de Dieu.

En la regardant et en t'appliquant à toucher par des prières Celui qui tonne

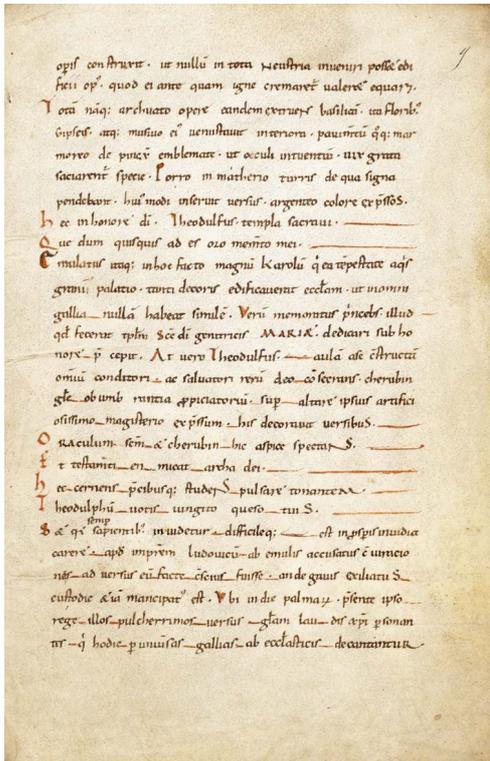
Associe, je t'en prie, Théodulf à tes prières⁷⁹.

Fig. 6 – Germigny, inscription de la mosaïque



Montage photo Line Van Wersch

Fig. 7 – Catalogue des abbés de Fleury



PARIS, Bibliothèque nationale de France, lat. 1720, fol. 7r, en ligne [https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b8427235p/f17.image].

- 34 Composée de deux distiques élégiaques, l'inscription utilise un vocabulaire vétérotestamentaire parfaitement adapté pour accompagner la figuration de l'Arche d'Alliance que, selon le livre de l'Exode, Moïse construit pour y déposer les Tables de la Loi – Ex. 25, 10-22 ; Ex. 37, 1-9 –, et celle des chérubins, mentionnés également dans le Saint des Saints du Temple de Salomon (*I Reg.* 6, 23). Pour le terme *oraculum* directement tiré de la Bible, où il désigne le propitiatoire, la forme *oraclum* a sans doute été choisie pour lui permettre d'entrer dans le moule métrique par Théodulf lui-même ; en revanche, le *quoeso*, au lieu de *quaeso*, provient assurément d'une erreur de restauration.
- 35 Versifiée comme la précédente, cette inscription appelle également à prier pour le commanditaire. Surtout, elle attire l'attention sur la mosaïque, qui, grâce à ses tesselles de verre, dorées ou non, scintille à la lumière des cierges. Fidèle à la doctrine des *Libri Carolini*, dont la rédaction est attribuée à Théodulf, l'inscription vise à révéler le sens de la représentation et invite à la contemplation de l'invisible. Uni dans un même discours prenant deux formes différentes mais complémentaires, l'image et le texte transforment en quelque sorte le chœur en Saint des Saints, et l'oratoire tout entier en réplique du Temple de Salomon.
- 36 Peu nombreuses, en grande partie restaurées, les inscriptions de Germigny restent finalement fondamentales pour comprendre l'édifice et confirment son attribution à la volonté de Théodulf d'en faire à la fois un oratoire à sa mémoire et un lieu de culte digne des plus grandes églises. Même en excluant définitivement celle qu'ajoutèrent les restaurateurs au XIX^e siècle pour lui attribuer un millésime précis, elles contribuent à conforter sa place singulière dans l'histoire et l'art du monde carolingien.

NOTES

1. Parmi lesquels ceux de J. SOYER, « Les inscriptions gravées sur les piliers de l'église carolingienne sont-elles authentiques ? », *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques*, 1922, p. 88-89 ou de C. TREFFORT, « Doc. 19. Germigny-des-Prés (Loiret), oratoire de Théodulf, début du IX^e siècle », in EAD., *Paroles inscrites. À la découverte des sources épigraphiques latines du Moyen Âge*, Rosny-sous-Bois, 2008, p. 78-82.
2. ORLÉANS, *Bibliothèque municipale*, ms. 490-491 (anc. 270), t. 1, p. 67 ; transcription due à A. JACOB, « Rapport de la commission d'archéologie sur l'église de Germigny-des-Prés », dans *Mémoires de la Société royale des sciences, belles-lettres et arts d'Orléans*, séance du 19 février 1847, p. 130-141, ici p. 140 : « *In columnâ quae fastigium ecclesiae sustinet, propè majus altare, ad dexteram ingredientium, leguntur adhuc dies et mensis dedicationis hujus ecclesiae, antiquo caractere, in lapide quadrato incisi, sic : III (id est die tertiâ) nonas januarii, dedicatio hujus ecclesiae. Quae verba utrum referenda sint ad dedicationem factam sub Theodulfo, ad aliam non constat (...).* »
3. C. TREFFORT, « Une consécration "à la lettre". Place, rôle et autorité des textes inscrits dans la sacralisation de l'église », in D. MÉHU (éd.), *Mises en scène et mémoires de la consécration d'église au Moyen Âge*, Turnhout, 2008, p. 219-251, notamment p. 220-224 (exemple de Germigny).
4. « *Quapropter praefatus abbas, tactus supernae inspirationis dextera, senio exesam in melius componens basilicam, quatuor nostrae congregationis fratres diligit, qui Deo devote deservirent eo loci* », éd. É. DE CERTAIN, *Miracula sancti Benedicti*, Paris, 1858, p. 237-238.
5. P. DESCHAMPS, « Chronique », *Le Moyen Âge*, 36 (2^e sér., t. 27), p. 256.
6. « (...) *in honore Dei* », cf. *infra*.
7. « (...) *omnium Conditori ac Salvatori rerum Deo consecrans (...)* », éd. J.-P. BOUHOT, « Les explications catéchistiques attribuées à Théodulf d'Orléans », *Revue d'histoire des textes*, 2 (2007), p. 299-318, ici p. 304 (d'après PARIS, *Bibliothèque nationale de France*, lat. 1720, fol. 7r^o).
8. « (...) *in honore omnium Salvatoris dicatam (...)* », éd. R.-H. BAUTIER, *Vie de Gauzlin, abbé de Fleury*, Paris, 1969, p. 38.
9. « (...) *ecclesiam sancti Salvatoris (...)* », éd. É. DE CERTAIN, *Miracula sancti Benedicti...*, *op. cit.*
10. Cf. J. SOYER, « Les inscriptions gravées... », *op. cit.*, p. 204.
11. Par exemple, celles données par A. GIRY, *Manuel de diplomatique*, Paris, 1889, p. 175-210.
12. Voir, par exemple, *Le martyrologe d'Adon. Ses deux familles, ses trois recensions. Texte et commentaire*, éd. J. DUBOIS et G. RENAUD, Paris, 1984, p. 44-45 : « *Apud Parisios, sanctae Genovefae virginis, quae a beato Germano Autissiodorensis episcopo Christo dicata, admirandis virtutibus et miraculis late claruit.* »
13. On trouve également, dans la littérature, le nom de Chrétain ou Chrétien.
14. C.-F. VERGNAUD-ROMANESI, « Notice sur la découverte en janvier 1847 de deux inscriptions dans l'église de Germigny des Prés (Loiret) », *Revue archéologique*, t. 4/1 (1847), p. 33-39.
15. Résumé des deux affaires par M. BOUCHER DE MOLANDON, « Germain-Philippe-Anatole Comte du Faur de Pibrac. Notice nécrologique », *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, t. 8 (1886), p. 457-493, ici p. 461-463.
16. A. DU FAUR DE PIBRAC, *Giadisophe, ou Commentaire de M. Vergnaud-Romanesi sur quelques inscriptions de Saint-Benoît-sur-Loire*, Orléans, 1845.
17. Compte rendu de L. Lalanne dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. 7, 1846, p. 79-81.
18. C. LOUANDRE, « De l'association littéraire et scientifique en France », *Revue des deux mondes*, 16 (1846), p. 792-818, ici p. 802.

19. A. DU FAUR DE PIBRAC, *Mémoire sur des antiquités de Beaune-la-Rolande (Gâtinais)*, Orléans, 1844.
20. Voir par exemple le *Bulletin de l'alliance des arts*, vol. 2, n° 9, du 25 octobre 1843, p. 141-142.
21. Mis parfaitement en lumière par A. FREEMAN et P. MEYVAERT, « The Meaning of Theodulf's Apse Mosaic at Germigny-des-Prés », *Gesta*, 40/2 (2001), p. 125-139.
22. M. DE VASSAL, « Inscriptions découvertes dans l'église de Germigny-des-Prés (Loiret) », *Revue orléanaise. Recueil historique, archéologique et littéraire*, 1^{re} année, 1847, p. 367-368 ; *id.*, « Rapport sur les lettres de M. E. Johanneau, relatives à la mosaïque de Germigny », *Mémoires de la Société royale des sciences, belles-lettres et arts d'Orléans*, séance du 18 juin 1847, p. 213-218.
23. A. DIDRON, « Une mosaïque du XI^e siècle et les archéologues d'Orléans », *Annales archéologiques*, 6 (1847), p. 229-232, ici p. 230, note 4.
24. « La forme des lettres et leur liaison n'est pas exprimée. Outre ce saint *Germini*, dont le nom est inconnu aux hagiographes, des abréviations inusitées, et la formule moderne *sub invocatione*, pourraient inspirer quelques doutes sur l'authenticité de l'inscription » : cf. P. MÉRIMÉE, « Église de Germigny (Loiret) », *Revue générale de l'architecture et des travaux publics*, 8 (1849), p. 113-118, ici p. 113, note 1.
25. R. DE LASTEYRIE, *L'architecture religieuse en France à l'époque romane, ses origines, son développement*, Paris, 1912, p. 143.
26. J. SOYER, « Les inscriptions gravées... », *op. cit.* La communication du 20 avril à Marseille, présentée le 8 juin 1822 à Orléans, est résumée dans le compte rendu du Congrès, publié au *Journal officiel de la République française* le 24 avril 1922, p. 4261, texte repris dans le *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais* (t. 19, n° 221, 1922, p. 268-269).
27. F. DESHOULIÈRES, « Chronique. Les inscriptions de Germigny-des-Prés », *Bulletin monumental*, 82 (1923), p. 49.
28. S. REINACH, « Erratum à la Revue de 1847 », *Revue archéologique*, 22 (1925), p. 315.
29. R. FAVREAU, *Épigraphie médiévale*, Turnhout, 1997, p. 184-185.
30. A. JACOB, « Rapport de la commission d'archéologie sur l'église de Germigny-des-Prés », *Mémoires de la Société royale des sciences, belles-lettres et arts d'Orléans*, séance du 19 février 1847, p. 130-141, ici p. 131.
31. J. SOYER, « Les inscriptions gravées... », *op. cit.*, p. 216.
32. J. HUBERT, *Nouveau recueil d'études d'archéologie et d'histoire, de la fin du monde antique au Moyen Âge*, Genève/Paris, 1985, p. 276 [35], note 1.
33. Par exemple Alcuin : cf. C. TREFFORT, « La place d'Alcuin dans la rédaction épigraphique carolingienne », in P. DEPREUX et B. JUDIC (dir.), *Alcuin, de York à Tours. Écriture, pouvoir et réseaux dans l'Europe du haut Moyen Âge*, Rennes, 2004, p. 353-369.
34. WÜRZBURG, *Universitätsbibliothek*, ms Fol. 187, fol. 136r°.
35. Éd. PL, 105, col. 314 (n° XI), *MGH, Poet. Lat. I*, p. 483 (n° XXIV) et plus récemment F. V. ARENS et K. F. BAUER (éd.), *Die Inschriften der Stadt Mainz von frühmittelalterlicher Zeit bis 1650*, Stuttgart, 1958, p. 1, n° 1. « *Inclita Fastradae reginae hic membra quiescunt, / de medio quam mors frigida flore tulit. / Nobilis ipsa viri thalamo conjuncta potentis, / sed modo caelesti nobilior thalamo. / Pars animae melior Carolus rex ipse remansit ; / cui tradat mitis tempora larga.* » Trad. C. Treffort. On trouvera également deux traductions dans A. BAUNARD, *Théodulf, évêque d'Orléans et abbé de Fleury-sur-Loire*, Paris/Orléans, 1860, p. 162 et C. CUISSARD, « Théodulf, évêque d'Orléans. Sa vie et ses œuvres, avec une carte du *Pagus Aurelianensis* au IX^e siècle », *Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, 24 (1892), p. 1-352, ici p. 65.
36. ALCUIN, *Lettre à Paulin*, XX, 2 : « *Pars animae melior, nostrae pars inclitya vitae* » (*MGH, Poet. Lat. I*, p. 240).
37. ÉGINHARD, *Vie de Charlemagne*, éd. et trad. M. SOT et C. VEYRARD-COSME, Paris, 2015 (Classiques de l'histoire de France au Moyen Âge, 53), c. 20, utilise l'adjectif *atrox* pour la qualifier.
38. Charlemagne, Lettre n° 25, intégrée dans la collection de Saint-Denis (*MGH, Formul. I*, p. 510).

39. J. NELSON, « The siting of the council at Frankfurt : some reflections on family and politics », in R. BERNDT (éd.), *Das Frankfurter Konzil vom 794. Kristallisationspunkt karolingischer Kulture*, Mayence, 1997, p. 149-165. Dans le même volume, on peut également citer l'article de F. STAAB, « Die Königin Fastrada », p. 183-217.
40. 802 : « *Imperator (...) misit Iesse, episcopum Ambianensem et Helmgaudum comitem Constantinopolim et pacem cum ea statuerunt (...)* » (MGH, SS, I, p. 190). Passage repris dans de nombreuses annales carolingiennes, par exemple celles de Magdeburg (MGH, SS, XVI, p. 137) ou de Trêves (MGH, SS, XIII, p. 23).
41. Lettre X-1 : « (...) *porrexerunt nobis praefati missi vestri, videlicet Helmgaudus et Hunfridus gloriosi comitis (...)* » (MGH, Ep. Karol. Aev., V, p. 88) ; voir aussi la lettre X-2, *ibid.*, p. 9.
42. PARIS, *Bibliothèque nationale de France*, lat. 59411, 1v°.
43. A. OVIEDO GONZALEZ, *Poesia funeraria latina : renacimiento carolingiano*, Oviedo, 1995, p. 93-94.
44. « *Hac requiescit humo Helmgaldus nobilis heros, / gloria qui patriae et decus omne fuit, / dives opum et sensus seu nobilitate choruscus, / moribus ornatus omnibus atque bonis, / consilio pollens fors armis viribus auctus. / Legibus imbutus ore manuque potens, / namque palatina fuit hic praefatus in aula, / dum regeret Karolus scepra serena pius* », éd. MGH, Poet. Lat. I, p. 532, n° XL. Trad. C. TREFFORT, *Mémoires carolingiennes. L'épithaphe entre genre littéraire, célébration mémorielle et manifeste politique (milieu VIII^e-XI^e siècle)*, Rennes, 2008, p. 239-240.
45. Éd. MGH, Poet. Lat. I, p. 489-490, n° XXVI (*Super sepulchrum Hadriani papae*). Trad. A. BAUNARD, *Théodulf, évêque d'Orléans...*, op. cit., p. 211-213.
46. Voir, par exemple, G. B. DE ROSSI, « L'inscription du tombeau d'Hadrien I^{er} composée et gravée en France par ordre de Charlemagne », *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, 8 (1888), p. 478-501.
47. R. LOUIS, « Le titulus et l'épithaphe métrique de Théodulf dans un monastère d'Angers », in *ID.* (dir.), *Études ligériennes d'histoire et d'archéologie médiévales*, Auxerre, 1975, p. 436-441.
48. Éd. MGH, Poet. Lat. I, n° XLII, p. 540 : « *A foris in prima tabula bibliothecae* ».
49. Éd. J. SIRMOND, *Theodulfi Aurelianensis episcopi Opera. Jacobi Sirmondi Societatis Jesu presbyteri cura & studio edita, notisque illustrata*, Paris, 1646, n° VII-IX, p. 781-784.
50. Éd. MGH, Poet. Lat. I, n° XXXVIII, p. 530 : « *Versus scripti litteris aureis de sancto Quintino : in prima (secunda, tertia) tabula* ».
51. FOLCUIN, *Gesta des abbés de Lobbes*, c. 9 : « *Erat quippe Carolo ex patruo nepos, sicut elucet in pariete turri ecclesiae sancti Quintini [...] sculptis, in hunc modum se habentibus : Cum denis (...)* » [texte de la première inscription], éd. MGH, SS, IV, p. 59.
52. Éd. MGH, Poet. Lat. I, n° XLIX, p. 549.
53. Éd. MGH, SS, II, p. 268.
54. *Chronique de Lorsch* : « *Cui pius rex benigne assentiens, [...] per Lullum Mogontinae sedis archiepiscopum [...] dedicationem ejusdem ecclesiae [Laureshamensis monasterii] celebravit, corpusque beati martyris Nazarii [...] transtulit* », éd. MGH, SS, XXI, p. 348.
55. « *In altare S. Aniani* », éd. MGH, Poet. Lat. I, n° LXV, p. 536.
56. A. BAUNARD, *Théodulf, évêque d'Orléans...*, op. cit., p. 130. Les deux localités, situées respectivement à environ 30 et 40 km d'Orléans, n'ont toutefois aucun lien avéré avec Théodulf.
57. MGH, Poet. Lat. I, p. 536, note 2. Même si le vocable de la cathédrale est Sainte-Croix, la présence d'un autel dédié à saint Aignan, évêque d'Orléans mort au milieu du V^e siècle, n'est pas exclue.
58. F. LESUEUR, « Saint-Aignan d'Orléans. L'église de Robert le Pieux », *Bulletin monumental*, 115/3 (1957), p. 169-206, ici p. 172.
59. J.-C. PICARD, « Orléans », in N. GAUTHIER et J.-C. PICARD (éd.), *Topographie chrétienne des cités de la Gaule des origines au milieu du VIII^e siècle*, t. 8 (*Province ecclésiastique de Sens [Lugdunensis Senonia]*), Paris, 1992, p. 91-92.

60. Éd. MGH, *Poet. Lat.* I, n° LXV, p. 536 : « *Hanc tibi, celsitonans, aram Teudulfus adorno, / at faveas votis rex Deus ipse meis. / Quisquis es hanc cernens, et tu sanctissime praesul / Anianie, exigui sis memor, oro, mei.* »
61. Éd. MGH, *Poet. Lat.* I, n° LIX, p. 554-555 : « *Qui petis has sedes, Teudulfi quaeso memento, / Haec qui construxit tecta favente Deo.* »
62. A. BAUNARD, *Théodulf, évêque d'Orléans...*, *op. cit.*, p. 194-195.
63. « *De septem liberalibus artibus in quadam pictura depictis* », éd. MGH, *Poet. Lat.* I, n° XLVI, p. 544-547.
64. *Alia pictura, in qua erat imago terrae in modum orbis comprehensa* », éd. MGH, *Poet. Lat.* I, n° XLVII, p. 547.
65. « *Super januam* », éd. MGH, *Poet. Lat.* I, n° LXIII, p. 556.
66. « *In propinatorium* », éd. MGH, *Poet. Lat.* I, n° LXIV, p. 556.
67. « *In faldaone episcopi* », éd. MGH, *Poet. Lat.* I, n° LXII, p. 555-556.
68. Voir par exemple J. HUBERT, *Nouveau recueil d'études...*, *op. cit.*, p. 247.
69. MGH, *Poet. Lat.* I, p. 556, note 3 pour l'inscription de la porte et p. 557, note 3, pour celle de la mosaïque.
70. LÉTALD, *Miracles de saint Maximin*, c. 13 : « *Theodulfus igitur episcopus inter cetera suorum operum basilicam miri operis, instar videlicet ejus quae Aquis est consituta, aedificavit in villa quae dicitur Germiniacus, quo etiam his versibus sui memoriam eleganter expressit : Haec in honore Dei Theodulfus templa sacra vi, quae dum quisquis adis, oro, memnto mei.* » Trad. J.-P. BOUHOT, « Les explications catéchistiques... », *op. cit.*, p. 312.
71. Date établie par J.-P. BOUHOT, « Les explications catéchistiques... », *ibid.*, p. 311.
72. Discussion sur ce terme dans A.-O. POILPRÉ, « Le décor de l'oratoire de Germigny-des-Prés : l'authentique et le restauré », *Cahiers de civilisation médiévale*, 163 (1998), p. 281-297, ici p. 296.
73. PARIS, *Bibliothèque nationale de France*, lat. 1702, fol. 7r°.
74. DIDRON, « Une mosaïque du IX^e siècle et les archéologues d'Orléans », *Annales archéologiques*, 6 (1847), p. 229-232.
75. DIDRON, « Une mosaïque du IX^e siècle... », *ibid.* p. 231.
76. Déjà signalé par A.-O. POILPRÉ, « Le décor de l'oratoire... », *op. cit.*, p. 294.
77. J.-C. PICARD, « Orléans », *op. cit.*, p. 90, citant Jean Hubert.
78. G. CHESSENEAU, « Les fouilles de la cathédrale d'Orléans (septembre-décembre 1937) », *Bulletin monumental*, 97/1 (1938), p. 73-94, ici p. 82-83. L'auteur reconnaît toutefois le caractère « archaïque » de l'écriture, usitée antérieurement au VIII^e siècle.
79. PARIS, *Bibliothèque nationale de France*, lat. 1720, fol. 7r° : « *At vero Theodulfus aulam a se constructam omnium conditori ac salvatori rerum Deo consecrans, cherubim gloriae obumbrantia propitiatorium super altare artificiosissimo magisterio expressum his decoravit versibus (...)* », éd. J.-P. BOUHOT, « Les explications catéchistiques... », *op. cit.*, p. 304.

AUTEUR

CÉCILE TREFFORT

Professeur d'histoire médiévale, université de Poitiers